

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
11/01/11	avenue de la Société des Nations MONTEVRAIN	Création d'un ensemble commercial totalisant 3 102 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant : un supermarché à l'enseigne SUPER U de 2300 m <sup>2</sup> de surface de vente et une galerie marchande composée de 5 boutiques totalisant 802 m <sup>2</sup> de surface de vente	SCI des FRENES	ACCORDE	01/03/11	11/07/11	Projet ACCORDE
11/01/11	avenue de Villiers  CRECY-LA-CHAPELLE	Extension de 1 077 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un hypermarché à l'enseigne INTERMARCHE (portant sa surface de vente à 3 577 m <sup>2</sup> ) situé	SAS PRONUTRA	ACCORDE			
18/01/11	Zone d'activités « Les Sablons »  CLAYE-SOUILLY	Création d'un ensemble commercial composé de 4 cellules de commerces de détail en magasins spécialisés (MS1 de 455 m <sup>2</sup> pour l'équipement de la personne - MS2 de 935 m <sup>2</sup> , MS3 de 825 m <sup>2</sup> et MS4 de 1 300 m <sup>2</sup> pour l'équipement de la personne et le commerce de détail de biens culturels et de loisirs) pour une surface de vente totale de 3 515 m <sup>2</sup>	société EMA INVEST	ACCORDE	25/02/11  désistement le 11/05/11		

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
01/03/11	CHELLES	extension de 5275 m <sup>2</sup> le centre commercial CHELLES 2 portant sa surface de vente totale après restructuration à 34 027 m <sup>2</sup> . Ce projet d'extension du centre commercial situé avenue du Gendarme Casternant à CHELLES, comprend la création de 8 moyennes surfaces (réparties dans 8 cellules et les secteurs d'activités suivants : cellule n° MS jeux-jouets de 1179 m <sup>2</sup> , cellule MS8 équipement de la maison de 1370 m <sup>2</sup> , cellule n° MS10 animalerie de 728 m <sup>2</sup> , cellule n° MS5 équipement de la maison de 432 m <sup>2</sup> , cellule n° MS9 prêt à porter de 450 m <sup>2</sup> , cellule n° MS2 équipement de la maison de 845 m <sup>2</sup> , cellule n° MS1 loisirs/sports de 2 208 m <sup>2</sup> et une cellule équipement de la personne, de la maison et culture loisirs de 478 m <sup>2</sup> ).	3 Sociétés EDISSIMMO SCPI, LION SCPI et LYONNAISE d'INVESTISSE MENT IMMOBILIER SLIVIMO SCPI	ACCORDE			

<b>DATECDAC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDAC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNAC</b>	<b>DECIS CNAC</b>
15/03/11	BRIE-COMTE-ROBERT	Extension de 800 m <sup>2</sup> la surface de vente d'un magasin à prédominance alimentaire à l'enseigne « Hyper U » (portant sa surface de vente totale à 6 000 m <sup>2</sup> ) et à agrandir, par régularisation de 60 m <sup>2</sup> , une galerie marchande (portant sa surface de vente totale à 1 203 m <sup>2</sup> )	SCI IMMOBILIERE PASSART	ACCORDE			
15/03/11	THORIGNY-SUR-MARNE	Création d'ensemble commercial d'une surface de vente de 8 425 m <sup>2</sup> , dont un magasin à prédominance alimentaire à l'enseigne « INTERMARCHE » de 3 000 m <sup>2</sup> , 5 moyennes surfaces pour 3 604 m <sup>2</sup> et 16 boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> pour une surface de vente de 1 821 m <sup>2</sup> (dont un commerce alimentaire de 50 m <sup>2</sup> )	SCI DU MONTCEAU	ACCORDE	02/05/11	28/09/11	Projet ACCORDE
15/03/11	ZAC du Noyer aux Perdrix – Lot Retail 2 SERVON	Création d'un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 13 570 m <sup>2</sup> , comprenant un hypermarché d'une surface de vente de 6 700 m <sup>2</sup> à l'enseigne O'Marché Frais et 8 autres commerces de détail	SCCV HQ	refusé	25/05/11	14/09/11	Projet ACCORDE

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
29/03/11	13, avenue de la Voulzie – ZI de Champbenoist – 77160 PROVINS	Extension d'un ensemble commercial par l'extension de 128,05 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin « maxi discompte » à prédominance alimentaire à l enseigne LIDL (portant sa surface de vente totale à 998,75 m <sup>2</sup> )	SNC LIDL	REFUSE	29/04/11	21/12/11	Projet ACCORDE
06/04/11	Espace commercial international du Val d'Europe - 3 cours de la Garonne à SERRIS	extension de 3 860 m <sup>2</sup> l'ensemble commercial composé de magasins de marques dit « LA VALLEE-VILLAGE OUTLET SHOPPING » portant sa surface de vente totale à 16 719 m <sup>2</sup> . (comprend l'agrandissement de deux magasins existants spécialisés dans le prêt-à-porter à l enseigne « Polo Ralph Lauren » de 275 m <sup>2</sup> totalisant 879 m <sup>2</sup> , l enseigne « Armani » de 268,5 m <sup>2</sup> totalisant 613,5 m <sup>2</sup> , la création d'environ 19 boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> totalisant 2 238,5 m <sup>2</sup> de surface de vente spécialisés dans l'équipement de la personne, l'art de la table, la décoration et le linge de maison et enfin, la création de deux magasins spécialisés dans le prêt-à-porter de 696 m <sup>2</sup> et 382 m <sup>2</sup> de surface de vente pour un total de 1 078 m <sup>2</sup> )	VR PARIS SCI	ACCORDE	16/05/11	désistement	

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
10/05/2011	zone d'activités de la Prairie Saint-Pierre à COULOMMIERS (77120)	création d'un hypermarché à prédominance alimentaire à l'enseigne INTERMARCHE de 3 521 m <sup>2</sup>	SCI du FOURNEAU	ACCORDE	8 juin 2011	26/03/2013	Projet ACCORDE
23/05/11	CANNES-ECLUSE	création (par régularisation) d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICO DEPÔT d'une surface de vente de 5 990 m <sup>2</sup> (surface de vente intérieure de 2 858 m <sup>2</sup> et la cour des matériaux sur une surface de vente extérieure de 3 132 m <sup>2</sup> )	SASU EURO DEPOT	ACCORDE	15/07/11	10/11/11	Projet ACCORDE
14/06/11	DAMMARTIN-EN-GOELE	création d'un centre commercial «Le Relais de Chabannes» portant sa surface de vente totale à 3 273 m <sup>2</sup> , comprenant un supermarché à l'enseigne «CASINO Supermarché» de 1 500 m <sup>2</sup> , un magasin à l'enseigne «Maison & Loisirs» de 1 000 m <sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble de huit boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune pour un total de 773 m <sup>2</sup>	Société ONAGAN PROMOTION SA	ACCORDE	13/07/11		Rejet implicite

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
23/06/11	PONTAULT- COMBAULT rue de la Louvetière – RN4	extension de 462 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin spécialisé dans la vente au détail d'articles de sports et de loisirs, à l'enseigne DÉCATHLON (portant sa surface de vente totale à 2 960 m <sup>2</sup> )	SAS DECATHLON FRANCE	ACCORDE			
05/07/11	ZAC de Pontillault à PONTAULT- COMBAULT (77340)	extension de 1 700 m <sup>2</sup> de la surface de vente extérieure d'un magasin de bricolage et d'aménagement de la maison, à l'enseigne CASTORAMA (portant sa surface de vente totale à 14 000 m <sup>2</sup> )	SAS L'IMMOBILIERE et SAS CASTORAMA FRANCE	ACCORDE			
05/07/11	LOGNES	création d'un supermarché à dominante alimentaire d'une surface de vente de 1200 m <sup>2</sup> situé au sein du projet immobilier Urban-Parc du Segrais	Société PITCH PROMOTION	ACCORDE			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
09/08/11	COMBS LA VILLE zone commerciale de l'Ormeau	création d'un magasin de type maxi-discount à prédominance alimentaire à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 910 m <sup>2</sup> (portant sa surface de vente totale à 3 510 m <sup>2</sup> )	SNC LIDL	REFUSE	30/08/11	désistement	
09/08/11	DARVAULT ZAC de la Pierre levée	création d'un ensemble commercial « la Pierre Levée, Shopping Village », d'une surface de vente totale de 24 462 m <sup>2</sup> comprenant un hypermarché de 4 953 m <sup>2</sup> , 7 cellules consacrées à l'équipement de la personne pour 5 446 m <sup>2</sup> , 4 cellules consacrées à la culture et aux loisirs pour 3 326 m <sup>2</sup> , 5 cellules consacrées à l'équipement de la maison pour 6 818 m <sup>2</sup> , un magasin non spécialisé non alimentaire de 2 206 m <sup>2</sup> , un centre-auto de 350 m <sup>2</sup> et 5 cellules de moins de 300 m <sup>2</sup> (équipement de la personne et de la maison) pour 1 363 m <sup>2</sup>	SA PITCH PROMOTION	ACCORDE	28/09/11	07/12/11	Projet refusé
23/08/11	DAMMARIE LES LYS	extension de 480 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la personne <sup>2</sup> (anciennement DARTY) portant sa surface de vente totale à 1 450 m <sup>2</sup> situé dans la zone commerciale du Plateau de Bière Chamlys	SCI du Plateau de Bière	ACCORDE			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
20/09/11	110 avenue de Lyon à NEMOURS	extension de 559 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un ensemble commercial (portant sa surface de vente totale à 1 544 m <sup>2</sup> ) par la création d'un magasin d'équipement de la maison de 519 m <sup>2</sup> de surface de vente et d'une boutique de 40 m <sup>2</sup> de surface de vente	SCI DOYERS	Accordé			
20/09/11	VILLEPARISIS 174, avenue du Général de Gaulle	Création d'un ensemble commercial totalisant 2 724 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant un magasin spécialisé en jardinage à l'enseigne « Jardé E. Leclerc » de 2 519 m <sup>2</sup> de surface de vente dont un espace dédié aux produits alimentaires biologiques et diététiques et deux boutiques non alimentaires pour une surface de vente totale de 205 m <sup>2</sup> (152 m <sup>2</sup> et 53 m <sup>2</sup> )	Société MAVIDIS SAS	Accordé			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
30/09/11	rue Saint Abdon à GUIGNES (77390)	création d'un ensemble commercial « NATURA SHOP » d'une surface de vente de 1 300 m <sup>2</sup> (répartie en 18 cellules de moins de 300 m <sup>2</sup> de surface de vente)	Sté NATURA SHOP	Refusé			
30/09/11	14 cours du Danube à SERRIS – MARNE-LA-VALLÉE	extension de 16 170 m <sup>2</sup> de la surface de vente du centre commercial régional Val d'Europe, (portant sa surface de vente totale à 82 758 m <sup>2</sup> ), par la création de 6 moyennes unités commerciales (MU1 : sport, culture, loisirs pour 1 235 m <sup>2</sup> - MU2 : équipement de la personne pour 4 320 m <sup>2</sup> - MU3 :équipement de la personne pour 2 565 m <sup>2</sup> - MU4 : culture, loisirs pour 2 900 m <sup>2</sup> - MU5 : équipement de la personne pour 675m <sup>2</sup> - MU6 : culture, loisirs pour 450m <sup>2</sup> ) – 20 boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> pour une surface de vente de 3 575 m <sup>2</sup> et 15 kiosques (en partie saisonniers) pour une surface de vente de 450 m <sup>2</sup>	SCI SECOVALDE	Accordé			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
18/10/11	ZA de l'Épinette à PÉZARCHES (77131)	Création d'un ensemble commercial de 2 239 m <sup>2</sup> de surface de vente, composé d'un commerce à prédominance alimentaire à l'enseigne « INTERMARCHÉ » de 2 000 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande (5 petits commerces) de 239 m <sup>2</sup>	SCI CHALLENGE 77	Accordé	26/11/11	08/03/12	Projet refusé
24/11/11	GREZ-SUR-LOING (77880) – RD 104	Création d'un magasin de commerce de détail à prédominance alimentaire à l'enseigne «Intermarché Super» de 1 540 m <sup>2</sup> de surface de vente	Société l'Immobilière Européenne des Mousquetaires S.A	Accordé	10/01/12	04/04/12	Projet refusé
08/12/11	rue de l'Avenir - ZA, LA CHAPELLE-LA-REINE (77760)	extension de 2 000 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin à prédominance alimentaire « ATAC » (portant sa surface de vente totale à 3 850 m <sup>2</sup> ) avec un changement d'enseigne au profit de « AUCHAN », de réduction de 2 534 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin de bricolage « WELDOM » (portant sa surface de vente à 1 840 m <sup>2</sup> ) et de création de cinq boutiques supplémentaires pour une surface de vente de 344 m <sup>2</sup> (portant la surface de vente totale de la galerie marchande à 505 m	SA Anciens ETS Georges SCHIEVER et FILS	Accordé	05/01/12	18/04/12	Projet accordé

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
08/12/11	PROVINS – Z.I. de la Voulzie	création d'un ensemble commercial totalisant 3 480 m <sup>2</sup> de surface de vente , composé d'une solderie de 1 900 m <sup>2</sup> de surface de vente, d'un magasin culture-loisirs de 700 m <sup>2</sup> de surface de vente et de 5 boutiques de commerce et de service de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune pour un total de 880 m <sup>2</sup> . (modification substantielle de la CDAC autorisée le 20/02/2009)	SAS CHAMPBENOIST DISTRIBUTION	Accordé			
08/12/11	MONTEVRAIN	autorisation d'extension de 1070 m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un centre commercial (portant sa surface de vente totale après extension à 2270 m <sup>2</sup> ), par l'extension d'un supermarché alimentaire à l'enseigne « Intermarché » de 1038 m <sup>2</sup> (portant sa surface de vente totale à 2 238 m <sup>2</sup> ) et par la création d'une boulangerie de 32 m <sup>2</sup> située dans la galerie marchande	SCI CONCORDIA et par la SAS DISMONT	Accordé			